



## POUR QUELS DIPLÔMES ?

Les diplômes de Purple Campus sont inscrits au Rncp et accessibles à la VAE.

### Vente - Commerce - Tertiaire

- Employé polyvalent du commerce et de la distribution - **niveau 3**
- Vendeur conseiller omnicanal - **niveau 4**
- Gestionnaire d'unité commerciale - **niveau 5**
- Assistant de direction - **niveau 5**
- Attaché commercial - **niveau 5**
- Responsable de la distribution omnicanale - **niveau 6**
- Responsable développement commercial - **niveau 6**
- Chargé de clientèle professionnels et particuliers en banque et assurance - **niveau 6**

### Hôtellerie - Restauration - Tourisme

- Assistant manager loisirs hébergement restauration - **niveau 5**
- Agent de comptoir tourisme - **niveau 5**
- Responsable de salle en hôtellerie-restauration - **niveau 4**
- animateur d'ambiances ludiques et artistiques - **niveau 4**

## POUR QUI ?

La validation des acquis de l'expérience s'adresse à toutes les personnes quels que soient l'âge, la nationalité, le statut et le niveau de formation.

Vous devez justifier d'une expérience professionnelle d'au moins 1 an, et cette expérience doit être en rapport avec la certification visée.

## LE PARCOURS GÉNÉRAL

### AU PRÉALABLE



**Vous informer** et **être aidé** dans le choix d'une certification avec un espace conseil VAE, un organisme certificateur, un conseiller CEP\*...

**Initier votre projet** en participant à une information collective

### 1 DÉPOSER VOTRE CANDIDATURE

Dépôt de votre candidature (livret 1)\*\* auprès du certificateur

Notification de recevabilité de la demande avec proposition éventuellement de module de formation

### 2 CONTRACTUALISER FINANCIER

Signature de votre convention d'accompagnement VAE

Recherche de financement avec le certificateur

Possibilité de débiter votre accompagnement (facultatif)

### 3 RÉALISER VOTRE DOSSIER

Constitution du dossier retraçant les acquis de votre expérience et de vos compétences professionnelles (Livret 2)\*\*\*

Dépôt de celui-ci auprès du certificateur

### 4 JURY OU MISE EN SITUATION

Entretien avec le jury ou Mise en situation professionnelle

Décision :

- Validation totale
- ou partielle
- ou pas de validation

Le terme diplôme est utilisé dans le sens de la certification. Certification = diplôme, titre professionnel ou certificat de qualification professionnelle (CQP).

\*CEP : Conseil en Évolution Professionnelle

\*\* Livret 1 : Livret de recevabilité administrative (autres appellations : pré-dossier, dossier de demande de VAE, dossier-type de demande, partie 1).

\*\*\* Livret 2 : Livret de relevé des acquis de l'expérience (autres appellations : dossier de validation, de candidature, de VAE, partie 2).

## COMMENT ENTAMER MA DÉMARCHE ?

### Vous constituez le Livret 1

- Vous contactez le conseiller VAE de Purple Campus.
- Lors d'une réunion d'information en visioconférence, le conseiller vous informe sur la démarche VAE applicable puis vous propose un rendez-vous individuel pour étudier votre projet de validation d'un titre consulaire.
- A l'issue de cet entretien, vous recevrez le Livret 1 correspondant au titre visé.
- Après avoir complété ce dossier, vous le retournez au conseiller VAE.
- Un avis de recevabilité vous est notifié dans le délai de 15 jours.

## QUEL ACCOMPAGNEMENT POUR DÉCRIRE MON EXPÉRIENCE ?

### Vous constituez le Livret 2, si votre Livret 1 est recevable

- Une aide méthodologique et procédurale vous est proposée pour l'élaboration du Livret 2.
- L'accompagnement est assuré par un accompagnateur VAE.

### Modalités d'accompagnement, parcours de 18 h :

- 3 ateliers collectifs en distanciel de 3 h chacun
  - Atelier 1 : méthodologie
  - Atelier 2 : écrits
  - Atelier 3 : préparation à l'oral.
- 9 h d'accompagnement individuel :
  - Entretiens d'accompagnement individuel,
  - Travail personnel à fournir entre les ateliers et les entretiens.

## QUELLES MODALITÉS POUR VALIDER MON EXPÉRIENCE ?

- Le centre de formation Purple Campus vérifie la conformité du livret 2, qui est ensuite soumis à l'examen du jury.
- Une convocation pour un entretien avec le jury vous est notifiée.
- A l'issue du jury, la décision vous est communiquée :
  - diplôme attribué en validation totale,
  - diplôme attribué en validation partielle,
  - pas d'attribution de diplôme.

## POUR QUEL COÛT ?

- Recevabilité : **90 €**
- Forfait accompagnement VAE et présentation au jury : **1 990 €**
- Forfait jury de validation seul : **500 €**

### CONTACT PURPLE CAMPUS

**Occitanie** : v.long-aragon@purple-campus.com  
04 99 51 35 33

**Albi, Castres** : c.rossignol@purple-campus.com  
06 81 49 81 73

**Alès** : n.rivenq@purple-campus.com 06 03 56 71 51

**Foix** : t.james@purple-campus.com

**Béziers, Montpellier** :

v.long-aragon@purple-campus.com 04 99 51 35 33

**Cahors** : m.coustillas@purple-campus.com 05 65 20 48 68

**Carcassonne, Narbonne** : c.gil@purple-campus.com

**Mende** : a.delebarre@purple-campus.com 06 78 48 10 61

**Nîmes** : s.beudouin@purple-campus.com

**Perpignan** : e.pilard@purple-campus.com

**Rodez** : o.valet@purple-campus.com

**Tarbes** : m.dulac@purple-campus.com

### SUR INTERNET

<https://www.purple-campus.com/>

Espace conseil VAE en Occitanie  
Numéro contact gratuit  
**0 800 00 70 70**